

L'emboîtement suivant, le grand affront suivant fait aux agriculteurs, a eu lieu un mercredi. En participant au débat du 18 avril, le député de Lisgar (M. Murta) a dit au ministre sa déception de le voir se servir de ce bill comme de bouche-trou. Le 18 avril, le deuxième et dernier jour consacré à l'étude de ce bill à la Chambre des communes, il y a eu un grand total de cinq orateurs. Ils n'ont pas commencé avant que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) ait présenté son livre orange pour exprimer les inquiétudes des Canadiens parce qu'ils n'avaient pas de bon programme social. Les députés ont commenté le livre orange. Deux rapports de comité ont été présentés. On a ensuite étudié la loi sur les juges, la loi sur l'aéronautique et les affaires courantes. Il y a eu cinq orateurs, seize pages et demie de hansard, à cette occasion. Le ministre qui connaît les champignons et qui connaît certainement les tomates...

**M. Whelan:** Et je connais la politique et je sais ce que vous êtes maintenant en train de faire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Nowlan:** Comme le sait le député de Moose Jaw, pour ce qui est de l'ordre des travaux et des mesures gouvernementales, si ce ministre de l'Agriculture (M. Whelan) était influent au sein du cabinet, il ferait étudier les mesures gouvernementales touchant les agriculteurs par la Chambre des communes en parlant aussi fort qu'il l'a fait pour essayer de leurrer les agriculteurs d'un bout à l'autre du pays. La Chambre des communes a siégé depuis le 4 janvier de cette année et nous avons eu en tout 13 orateurs sur ce bill, dont quatre de l'opposition conservatrice.

**Une voix:** Oh, oh!

**M. Nowlan:** Vous n'y étiez pas. Vous ne le savez pas. Vous êtes un homme gentil et je ne voudrais pas vous mêler à l'assurance-récolte ou à tout autre genre d'assurance parce que vous seriez un mauvais risque. Votre cote d'assurance pour ce qui est de la vie de ce Parlement n'est peut-être pas trop bonne.

Qui est-ce qui a tant retardé l'adoption du bill? Qui ne collaborait pas et faisait de l'obstruction systématique? On a parlé au comité permanent de l'agriculture qui s'est réuni deux fois. Le mardi 5 juin, le comité a siégé pendant une heure 18 minutes. La séance fut ouverte à 9 h 44 et levée à 11 h 02 jusqu'au jeudi suivant, le 7 juin, à 8 heures, où le comité étudia le bill pendant une heure 50 minutes. Puis 13 députés qui ont pris la parole à la Chambre et l'examen étalé sur deux réunions de comité a duré trois heures et pourtant le ministre cherche à dire que l'opposition—c'est-à-dire les conservateurs, le Nouveau parti démocratique et un indépendant—a retardé l'adoption du bill. La seule chose qui ait retardé l'adoption du bill à la Chambre des communes, c'est que dans les fonctions qu'il occupe actuellement, le ministre de l'Agriculture n'est qu'une voie dans le désert.

**M. Whelan:** Parlez-nous de la vitesse à laquelle vous avez adopté le bill sur les affaires des anciens combattants.

**M. Nowlan:** Bien que le ministre ait fait quelques bons discours, en disant au public ce qu'il voulait entendre, il n'a pas le courage de lui dire la vérité au sujet du bill sur l'assurance récolte. Il a choisi un bill médiocre pour dire qu'il y avait eu de l'obstruction systématique.

**M. Whelan:** Je n'ai pas dit cela.

#### Assurance-récolte—Loi

**M. Nowlan:** Le député de Laval (M. Roy) sait ce qui s'est passé au comité. Je suis heureux de voir que le président du comité est présent. Il sait très bien ce qui s'y est passé. Le débat sur les mérites de ce projet de loi n'a pas duré très longtemps parce que tout le monde était d'accord. Comme l'a dit le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave), le bill ne présente aucune nouvelle politique. Au comité, le député de Red Deer (M. Towers) a présenté un amendement. Le président l'a déclaré irrecevable pour des motifs de procédure. Le bill était une loi financière et c'était un sous-amendement. Puis qu'est-il arrivé dans le grand assaut contre nos agriculteurs? Le comité a adopté à l'unanimité une résolution proposée par le député de Red Deer. Je ne la lirai pas en entier. Elle figure aux Procès-verbaux du vendredi 8 juin. En voici une partie:

Le comité recommande au gouvernement d'étudier l'opportunité d'amender la loi sur l'assurance-récolte, afin d'y inclure une disposition prévoyant l'indemnisation complète et immédiate de toute perte résultant de la destruction ou du dommage causé à une récolte ou à des récoltes, de toute façon assurée(s) en vertu de la présente loi, et provenant d'un hasard particulier à une région ou à des régions dans une province.

Si j'ai mal compris, mal interprété ou mal choisi en résumant un texte très court sur un bill très succinct qui apporte très peu à nos agriculteurs, j'invite le ministre de l'Agriculture à bien vouloir me corriger. C'est cette résolution adoptée unanimement au comité qui a provoqué la plupart des discussions au comité.

Le ministre sait fort bien que ce bill a chaque fois été mis en délibération pour boucher des trous, tout comme aujourd'hui. Il a été glissé dans l'ordre du jour d'aujourd'hui parce que nous avons adopté la loi sur les allocations familiales et quelques autres bills un peu plus tôt. Le ministre est un homme sympathique, mais il arrive que, étant donné qu'il appartient au parti libéral, nous ayons des divergences d'opinion de temps à autre. Néanmoins, en tant que ministre de la Couronne, il lui sied mal de noircir malicieusement le chef de l'Opposition loyale de sa Majesté à la Chambre et d'affirmer que nous avons empêché l'adoption de la loi sur l'assurance-récolte lorsqu'il sait fort bien que chaque fois que le leader du gouvernement à la Chambre a demandé qu'elles étaient nos intentions au cours de ce débat, nous étions prêts à faire ce que je vais faire. Le député de Saskatoon-Biggar l'a presque fait. Nous avons toujours voulu discuter de cette question afin de savoir ce que le ministre avait fait de la résolution unanimement adoptée au comité, une résolution qui visait à améliorer l'assurance-récolte. Elle visait à étendre les dispositions du bill de façon à ce que les agriculteurs canadiens soient beaucoup mieux protégés contre les désastres naturels, par opposition à ce désastre créé par des hommes. Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, notre leader à la Chambre n'était pas enclin à dire, lorsque la question a été soulevée et que le leader du gouvernement à la Chambre cherchait un bouche-trou: «Bien sûr que nous nous abstiendrons de parler à l'étape de la troisième lecture.»

● (1750)

Comme les autres députés qui s'intéressent à l'agriculture j'ai été étonné, même si un des ministres de l'agriculture qui est absent ignore quelles sont les régions agricoles du Canada, que le ministre n'ait pas parlé tout d'abord. Je n'aurais peut-être pas parlé s'il avait dit à la Chambre quelles étaient ses intentions au sujet de la résolution étendant les dispositions de la loi sur l'assurance-récolte afin qu'elle devienne plus positive pour les cultivateurs. Il ne l'a pas fait et je me contenterai d'ajouter que nous avons été déçus.